

Procès : je n'ai pas pu me retenir, et j'ai traité Abdeslam de porc !



Merci à Gilbert Collard pour cet entretien titré : Dans le box des accusés, il manque Hollande, Valls, Cazeneuve et Le Drian.

Et merci à France 3.

Bon ça y est ! enfin le procès que certains n'hésitent pas à appeler procès du siècle vient de débuter. Tout d'abord je dois féliciter l'organisation. Oui, oui vous lisez bien, je dois dire que j'ai été agréablement surpris. Je m'attendais à faire des heures de queue pour rentrer dans le palais de justice, d'autant que je n'avais pas de badge. Eh bien non, tout s'est très bien passé. Le taxi nous a déposés devant la rue du Harlay, une rue perpendiculaire à la rue du Palais ; là nous avons été pris en charge par un flic super-sympa qui nous

a fait passer 2 barrages avant de pénétrer dans l'enceinte du Palais.

Il m'a fallu récupérer très rapidement un badge, puis plus loin un cordon pour ce même badge ; vert si on accepte de parler à la presse, rouge pour ceux qui ne veulent pas de contact avec les médias, avant d'aller émarger pour prouver notre présence. Puis on nous dirige vers la salle de fouille, ou même s'il y a plusieurs tapis roulants équipés de détecteurs, il faut patienter un peu, vu la foule. Et nous voilà dans la salle des pas perdus, avant de pénétrer dans la salle d'audience proprement dite. Le tout en 55 min ! Bravo aux services judiciaires pour cette organisation !

Une fois dans la salle d'audience, là l'attente dura une bonne heure, car l'audience démarra avec une bonne heure de retard !

Dès l'ouverture le président faisait l'appel et demandait à chaque accusé de donner ses nom, prénom, date et lieu de naissance, ainsi que nom et prénom du père et de la mère. Salah Abdeslam a commencé à dérailler en disant que ses parents n'avaient rien à voir là-dedans. Je comprends qu'il ne veuille pas divulguer les patronymes de ses parents vu le déchet qu'ils ont mis au monde. Comme profession il a dit qu'il était combattant de l'État islamique. Le président lui a alors indiqué qu'il n'était pas dans un théâtre religieux mais un théâtre de la République française.

Le président a pu continuer l'appel des parties civiles jusqu'au moment où Farid Kharkhach fit un malaise. Le président demanda alors une suspension d'audience. Au retour, l'avocat de ce Kharkhach en profita pour attirer l'attention du président **sur les conditions de détention de son client, qui, le pauvre malheureux, a dû subir deux fouilles à nu avant de pénétrer dans l'enceinte du tribunal. Pauvre petit. OUI, VOUS LISEZ BIEN !** C'est là qu'on a vu Salah Abdeslam se plaindre des conditions de détention allant jusqu'à dire qu'ils étaient traités comme des chiens.

Je ne pouvais laisser passer ça, c'en était trop ! Et je me manifestais en lui répondant qu'il était traité comme un porc et non comme un chien et qu'il fallait réfléchir avant de faire cela, si les conditions de détention ne lui convenaient pas. Mon avocat situé au premier rang et moi au dernier m'a dit : « je ne me suis pas retourné car j'étais sûr que c'était vous » **ce n'est quand même pas un de ces enculeurs de chèvres qui vont faire la messe chez nous dans notre palais de justice !**

Tous ces terroristes ont déjà fait de la prison. Ce ne sont pas des primo-délinquants, ils connaissent bien les conditions de détention donc avant d'exécuter leurs crimes ils n'avaient qu'à réfléchir. Qu'ils ne comptent surtout pas sur moi pour les plaindre ou verser la moindre larme. Je regrette amèrement que la peine de mort ait été supprimée, contre l'avis des Français, par un criminel nommé Badinter. Je regrette aussi qu'on ait supprimé également les bagnes, bien que dans le cas présent, vu l'importance du massacre, la mort est encore trop douce pour ces déchets de l'humanité ou alors la mort oui... mais après des heures de tortures !

Ce procès va être long, très long. Il va falloir que j'apprenne à mettre mon pouce dans ma main pour ne pas répondre aux provocations de ces étrons qui ne sont là que pour transformer le tribunal en cirque, comme l'a fait l'abruti de Bendaoud avant eux. Mais je sais que je vais souffrir, car ce n'est pas du tout mon genre de rester calme face aux provocations de ces étrons.

Aujourd'hui encore il a cru bon de ramener sa fraise pour disculper ses complices mais comme lui a rétorqué le président, **il a refusé de parler durant l'instruction et c'était à ce moment-là qu'il devait faire ses déclarations. Maintenant il a décidé de parler mais il est trop tard !**

Moi il est hors de question que je me laisse impressionner par ces abrutis qui se disent combattants de je ne sais quoi.

Combattants de rien du tout, en fait. Quand on combat, ce n'est pas devant des gens désarmés, mais en fait ce ne sont que des lâches et des lopettes qui ne savent qu'attaquer des gens sans défense et à plusieurs. Lorsque vous êtes seul ou par derrière, c'est la méthode des musulmans. Nos aînés qui ont combattu en Algérie peuvent en témoigner. Alors moi, ces mecs déguisés en épouvantail à moineaux qui se réclament d'un Dieu de pacotille, Allah, ou d'un prophète à la con, Mohamed, et qui tuent des gens en leur honneur ne méritent aucun respect. Le malheur c'est que nos dirigeants sont inféodés à cette secte mortifère et en ont une peur bleue, alors ils leur lèchent les babouches !

J'espère quand même que pour une fois, les Français se rendront compte des ravages que font les principes d'un autre temps qu'implique cette secte mortifère, l'islam, pour que plus jamais nous n'ayons à déplorer ce genre d'événement. Il n'y a qu'une seule solution : bouter l'islam hors de France, abattre les mosquées, supprimer tous les corans en France et déclarer sa lecture interdite, ne plus JAMAIS relayer comme aime le faire nos politiques tous les événements islamiques en France comme l'aïd, le ramadan et toutes ces conneries ; supprimer dans nos supermarchés les rayons halal, l'abattage halal, les cantines halal et supprimer toutes traces islamiques de notre pays.

Concernant l'audience d'aujourd'hui et mis à part les élucubrations du barbu (mais ça j'avais l'habitude avec l'autre barbu Bendaoud lors de ses procès), cette audience, si elle doit être utile de façon administrative, je ne vois vraiment pas pourquoi elle doit se tenir devant les parties civiles, qui de toutes façons, ne peuvent pas parler et doivent se tenir assis à écouter l'appel des avocats dont les clients se sont portés partie civile et demandent ou pas l'aide juridictionnelle. À ce propos, c'est à croire qu'il n'y a que des malheureux qui ont été victimes et qui se sont portés partie civile vu le nombre impressionnant d'aide

juridictionnelle qui ont été demandées !

Autre chose qui est choquant, c'est qu'en France vous avez le droit d'avoir un avocat commis d'office si vous avez commis un délit. Soit ! c'est la loi, c'est comme ça, et je le savais. Ce qui me choque, c'est que tous les accusés en ont au moins 2 voire 3 ou 4 ! Là on ne lésine pas. Moi j'ai déjà du mal à payer le mien, je ne pourrais pas en payer 2 et encore moins 3 ! Renseignement pris, c'est qu'ils sont débordés vu l'importance du dossier et doivent se répartir la tâche.

Pour moi tout cela est du cirque avec des clowns tristes et si je pouvais je simplifierais tout cela et réduirais ce procès à sa portion congrue, avec à la clef une exécution par la chaise électrique. On ne la porterait pas tout de suite à sa pleine puissance, de façon à ce que cela dure très longtemps, pour qu'ils aient bien le temps de réfléchir à ce qu'ils ont fait et qu'ils puissent aller retrouver leurs connasses de 72 vierges que jamais ils ne baiseraient, et je brûlerais leurs dépouilles.

Patrick Jardin